

Référence : 20/DIR/ESGEEO/2021

Oran, le 30 Août 2021

**A l'attention des :  
Administrateurs, Techniciens et Agents de Service « ATS »**

**Objet : Vaccination anti COVID-19.**

Chers Collègues,

Faisant suite aux décisions du Conseil des Ministres du 22/08/2021, relatives à la nécessité de la vaccination anti COVID-19 pour l'ensemble de la famille universitaire, et en application de l'Instruction N°1349/SG/2021 du 24 Août 2021 de Monsieur le Secrétaire Général du MESRS, relative au sujet de la vaccination de la famille universitaire, j'ai l'honneur de vous demander de prendre les mesures nécessaires en vue de procéder à votre vaccination (mesure fortement recommandée).

Par ailleurs, il vous est demandé, dès le jour de signature des procès-verbaux de reprise, **chacun selon sa date**, de vous inscrire sur les listes qui seront mises à votre disposition par la Sous-Direction du Personnel de l'ESGEEO, afin d'établir un plan d'action. Quant au personnels ayant déjà effectué leur reprise, il leur est demandé de se rapprocher de la Sous-direction du Personnel.

Quant aux personnes déjà vaccinées, il leur est demandé d'informer l'administration de l'ESGEEO.

**Il est demandé à Monsieur le Secrétaire Général de l'ESGEEO et le Sous-Directeur du Personnel de mettre à la disposition du corps enseignants-chercheurs une liste d'inscription pour la vaccination et une liste des personnes déjà vaccinées.**

Cordiales salutations.

**Le Directeur**

المستاد: محمد فيصل خلفي  
مدير المدرسة العليا في الهندسة الكهربائية  
والطاقة بـهران

